

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

*Séance du 28 mars 2024*

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	08 mars 2024
Membres en exercice :	26
Présents :	18
Qui ont pris part à la délibération :	23

**Etaient présents :** Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES, Mathieu FLOTTES, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE, Marlène URSULE.

**Absents et excusés :** Michel ALBESPY (pouvoir à Patrick GAYRARD), Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL (pouvoir à Patricia BARTOLOZZI), Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Guillaume SOULIE), Christian PEREZ (pouvoir à Serge FRAYSSINET), Elodie RIVIERE (pouvoir à Philippe TABARDEL),

**Secrétaire de séance :**

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emilie CHABRIER a été désignée secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.**

### 05- ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2024 A LA CAZELLE AUX LIVRES

Le maire rappelle la convention de partenariat avec La Cazelle aux Livres pour la mise à disposition des locaux et la participation financière.

Il est proposé l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2024 d'un montant de : 1 956 euros pour le fonctionnement et 3 000 € sur présentation des factures pour le renouvellement des livres.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le conseil municipal :

- accepte la proposition telle décrite ci-dessus,
- signale que les crédits seront prévus au budget primitif 2024 au compte 65748

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits  
Pour extrait conforme, Le 29 mars 2024

Signé par Patrick GAYRARD,  
Maire,  
Dématérialisé



Le secrétaire, Emilie CHABRIER

Certifiée exécutoire par M. Le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le : **2 AVR. 2024**  
et de la Publication le : **2 AVR. 2024**

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : 05- ATTRIBUTION SUBVENTION 2024 LA CAZELLE AUX LIVRES

.....  
Date de décision: 28/03/2024

Date de réception de l'accusé 02/04/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20240328\_05

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20240328-20240328\_05-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .2

Finances locales

Subventions

attribuées aux associations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DB 05 Subvt. Cazelles livres 2024.pdf ( 99\_DE-012-200064665-  
20240328-20240328\_05-DE-1-1\_1.pdf )